



# Centre de Recherche Généalogique

## Flandre - Artois -

BP 90076 Place Plichon

59270 BAILLEUL

(Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901,  
Association sans but lucratif enregistrée à la sous-préfecture de Dunkerque sous le n° 5512  
et au Répertoire National des Associations (RNA) sous le n° W594004718

## Bulletin de ré-adhésion pour l'année 2026

à joindre à votre règlement et à envoyer directement à la trésorière  
**CRGFA (Sylvie Leboeuf) BP 90076 59270 BAILLEUL**

Je soussigné(e) NOM Prénom : . . . . .

Adhérent (e) du CRGFA sous le n° .. . .. Si nouvelle adresse **cocher ici**

Adresse : . . . . .

Code postal : . . . . . Ville : . . . . .

Profession : . . . . . Année de naissance : . . . . .

Adresse e mail : . . . . . @. . . . .

Tél : . . . . .

Important : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au trésorier de l'association.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et de l'article 13 de la RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux informations qui vous concernent.

Contactez le CRGFA place Plichon BP 90076 59270 Bailleul par courrier ou

par courriel à [crgfa59270@orange.fr](mailto:crgfa59270@orange.fr)

En respectant la RGPD, ce bulletin d'adhésion sera détruit fin 2028 et vos données gardées deux ans pour permettre une relance.

J'accepte que mon nom et ma commune soient publiés dans la revue « FAG » :	<i>oui</i> <input type="checkbox"/>	<i>non</i> <input type="checkbox"/>
J'accepte de recevoir sur mon mail un ou deux courriers par an	<i>oui</i> <input type="checkbox"/>	<i>non</i> <input type="checkbox"/>
J'accepte de recevoir sur mon mail la convocation à l'assemblée générale	<i>oui</i> <input type="checkbox"/>	<i>non</i> <input type="checkbox"/>

Commentaires : . . . . .

. . . . .

Page suivante



Adhésion 2026 :

	Prix de la cotisation annuelle (*) au choix :	Adhérent (renouvellement)
<input type="checkbox"/>	Cotisation sans la revue FAG	<b>15 €</b>
<input type="checkbox"/>	Cotisation avec la <b>Consultation en ligne</b> (**) de la revue FAG	15 + 5 => <b>20 €</b>
<input type="checkbox"/>	Cotisation avec envoi de la revue FAG	15 + 18 => <b>33 €</b>
<input type="checkbox"/>	Cotisation avec <b>envoi et consultation en ligne</b> de la revue FAG	15+18+5 => <b>38 €</b>
<input type="checkbox"/>	Uniquement l'envoi de la revue FAG (pour les associations par exemple ou anciens numéros)	20 €

(\*) La cotisation donne droit :

- à l'accès aux bibliothèques su CRGFA (Bailleul, Dunkerque (Malo les Bains))
- aux prêts d'ouvrages
- aux bases des faire-part et images mortuaires consultables à Bailleul
- aux bases et documents déposés dans « l'espace membres » du site internet du CRGFA
- aux achats d'ouvrages à prix remisé
- aux soldes d'ouvrages à tarif privilégié

(\*\*) La consultation en ligne du bulletin ne sera possible que durant le temps de l'adhésion à l'association.

**Je règle ma cotisation 2026 au CRGFA : . . . . . Euros**

Par chèque bancaire/postal (banque) .....n° (du chèque) :.....à l'ordre du CRGFA  
(ne payer que la cotisation avec ce chèque)

Par virement en prévenant par mail : [crgfa59270@orange.fr](mailto:crgfa59270@orange.fr)  
en joignant ce bulletin scanné ou photographié

<b>Intitulé du Compte :ASS CENTRE RECHERCHE GENEALOGIQU</b>
<b>IBAN (International Bank Account Number)</b> <b>FR76 1670 6050 7850 8252 2301 276</b>
<b>Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:</b> <b>AGRIFRPP867</b>

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre cotisation, ayez l'amabilité de retourner ce document à l'association par courrier ou envoyer un mail : [crgfa59270@orange.fr](mailto:crgfa59270@orange.fr) et cocher « ici ».

Fait à . . . . .

le . . . . . Signature

**A noter :** Vous pouvez télécharger un reçu dans votre espace adhérent (crgfa.org)

Ou le recevoir par courrier, joindre SVP une enveloppe timbrée lors du paiement de la cotisation.

**Pour faciliter le travail du trésorier assuré par des bénévoles, payez SVP votre cotisation qui vaut pour l'année civile dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2026.**

Un retard de paiement amène un retard dans l'accès au site et à l'envoi du FAG.